Henri Prévot www.henri.prevot.fr

Energie : du nouveau sur les coûts de la transition et sur les coopérations internationales

Sur les coûts, la consultation sur la PPE (programmation de pluriannuelle de l'énergie) et le rapport de la Direction générale du Trésor (DGT) sur les enjeux économiques de la transition. Sur les coopérations, un nouveau modèle, les JETP (Just Energy transition parternerships). Comment agencer cela utilement.

Le document sur la PPE mis en consultation et le rapport de la DG Trésor: l'isolation thermique

Il y a certes beaucoup à dire sur ces deux textes, par exemple sur la mobilité (une forte diminution des distances parcourues sur route), sur l'excessive consommation de biomasse, sur l'utilisation désordonnée des notions de prix et coût du CO₂, sur le bannissement des chaudières au fioul complétant des PAC et sur l'incertaine sécurité d'approvisionnement en électricité, sur la gestion forestière.

Je retiens seulement ici que, selon les observations citées par le rapport de la DGT (p. 115), le « coût d'une rénovation énergétique permettant un gain de deux classes de DPE (diagnostic de performance énergétique) pour une passoire énergétique » est 260 €/m² pour une maison et 370 €/m² pour une copropropriété, là où l'ADEME comptait 90 €/m2. C'est donc *trois ou quatre fois plus* que ce que l'on a fait croire aux auteurs de la SNBC (stratégie nationale bas carbone) qui sert de guide à la PPE.

La PPE demande que tous les bâtiments soient mis en classe B du DPE. Faire passer les bâtiments de la classe F à la classe B du DPE coûte plus cher et évite moins d'émissions que de les faire passer en classe D. La différence de dépenses rapportée à la différence d'émissions donne le coût du CO_2 évité par la décision de les mettre en B plutôt qu'en D. C'est $900 \, \epsilon/t \, CO_2$.

Pour gagner 2 classes du DPE (ici de F à D), dépenses : 300 €/m² (rapport DGT); pour en gagner 4, mon hypothèse : 550 €/ m², donc 250 €/m² de plus ou, en annuité, 17,1 €/m²/an de plus (20 ans et 3,2 % de taux d'actualisation selon la DGT) et 120 kWh/m²/an de moins de pertes thermiques, donc 40 kWh de moins d'électricité (avec des PAC) dont, sans augmentation de la capacité nucléaire, 30 kWh produits à partir de gaz fossile (résultat d'une simulation avec SimelSP3), soit 13,5 kgCO₂/ m²/an en moins. Les 40 kWh d'électricité en moins diminuent les dépenses du système de production de 5,2 € (soit 130 €/MWh). Le coût du CO₂ évité est (17,1-5,2)/13,5*1000 soit 880 €/tCO2. Ce sera beaucoup plus lorsque la capacité nucléaire aura augmenté.

L'Accord de Paris, le Pacte de Glasgow, les JETP : just energy transition programm

L'objectif de la PPE est de mettre en classe B chaque année 200 000 « passoires thermiques » donc en dix ans 2 millions, soit (avec 80 m² par logement) 160 Mm². Si ces logements sont mis en classe D au lieu de classe B, les émissions annuelles seront supérieures de 2,2 Mt CO₂; l'équivalent en annuité des investissements et les dépenses d'énergie seront au total inférieurs de 1,9 milliards d'euros par an.

Or selon l'accord de Paris et le Pacte de Glasgow les pays qui se sont donné une limite d'émissions peuvent déduire de leurs propres émissions celles qu'ils auront évitées ailleurs. Avec beaucoup moins de 2 milliards d'euros il sera possible d'éviter en Afrique 2,2 MtCO₂. cf. *in fine où trouver une évaluation*.

Comme nous le rappelle une récente note de l'IDDRI, la COP26 a « créé » les JETP : des coopérations construites sur des bases *nationales* qui, pour être efficaces, *débordent le cadre strict de la production d'énergie* pour tenir compte des conditions sociales et *améliorent les « capacités nationales »* de tous ordres. Quatre JETP sont engagés, avec l'Afrique du Sud, le Vietnam, le Sénégal et le Bengladesh.

Cela ressemble à ce qui a été dessiné dans l'article « pour une stratégie bas carbone menée conjointement avec des pays africains » (Revue de l'énergie, novembre-décembre 2020).

Isolation thermique raisonnée et coopération avec des pays africains pour moins d'émissions

Mettre les passoires thermiques en classe D du DPE (et non en classe B), et consacrer un milliard d'euros par an de plus à des coopérations avec quelques pays d'Afrique qui auront pour effet d'y éviter l'émission de plus de 2 millions de tonnes de CO₂ par an, c'est à la fois moins d'émissions de CO₂, moins de dépenses, une contribution au développement de ces pays et la consolidation de nos relations avec eux. Notre politique de l'énergie saura-t-elle enfin se débarrasser de ses oeillères ?

Sur <u>www.hprevot.fr</u>, les pages <u>www.hprevot.fr/Chaleur.html</u> et <u>www.hprevot.fr/eurmonde.html#monde</u> avec des liens vers « la neutralité carbone sans trop de dépenses ni de contraintes », « pour une stratégie bas carbone menée conjointement avec des pays africains » (où l'on trouvera, p. 25, une évaluation du coût du CO2 évité par des actions menées en Afrique), quatre « notes brèves » dont « notre bel objectif... vu d'ailleurs » ; des commentaires sur le projet de PPE - et bien d'autres choses. Ici <u>la note de l'IDDRI</u> sur les JETP.